Ecole élémentaire Joliot-Curie
15 côte des Amandiers
92000 Nanterre
tél/fax : 0155693638

Nanterre, le 04 juin 2020
A
Mesdames et Messieurs
les parents d'élèves

Madame, Monsieur,

Depuis le 16 mars 2020, l'équipe pédagogique de l'école travaille à poursuivre les enseignements à distance.
Depuis le 14 mai, l'école a rouvert ses portes en respectant un protocole sanitaire strict.
Ce protocole doit être respecté jusqu'à nouvel ordre.
L'école a invité des parents d'élèves élus à venir observer la mise en place de ce protocole, mais aucun d'entre eux n'est venu. Nous réitérons donc notre invitation. Il suffit de prendre rendez-vous avec le directeur.
La phase 2 du déconfinement ne change rien à ce protocole, comme l'a rappelé notre ministre.
Le nombre d'agents territoriaux permet d'ouvrir 7 groupes de 15 élèves (dont 4 prioritaires) ce qui donne la possibilité d'accueillir 105 élèves par jour.
Les élèves de parents dits prioritaires sont accueillis tous les jours (cf FAQ du 03 06 2020) dans la mesure de nos possibilités.
Le recensement des familles à besoin se fait tous les jours et l'accueil est modifié chaque jour. L'école se base sur les informations que lui donnent les parents. Si ceux-ci changent d'avis, l'école peut ne plus être en capacité de répondre à leurs demandes. De même, si l'élève inscrit ne vient pas, il risque de perdre sa place.
Le 14 mai, l'école a accueilli une trentaine d'élèves, elle en accueille aujourd'hui plus de 70. A ce jour, il reste quelques places dans les groupes non -prioritaires (1 jour par semaine, attestation de capacité atteint disponible sur demande).
Les matières travaillées à l'école et en distanciel regroupent prioritairement les mathématiques et le français comme le demande notre institution, mais d'autres activités sont possibles.
N'hésitez pas à continuer à contacter l'enseignant de votre enfant pour toute question relative à son travail (réussites, difficultés...).
L'école continue strictement à respecter le protocole sanitaire de l'Education Nationale et dégage sa responsabilité sur l'accueil qui se ferait après 16h30, le mercredi ou les périodes de vacances, notamment en terme de brassage d'élèves.

Cordialement, le directeur